

RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1995 B 15646
Numéro SIREN : 732 075 312
Nom ou dénomination : ACCENTURE

Ce dépôt a été enregistré le 11/08/2020 sous le numéro de dépôt 78583

SUTTER MILLS GROUP

Société par actions simplifiée au capital de 100.000 euros
Siège social : 118, avenue de France, 75013 Paris
811 884 394 RCS Paris

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 30 MAI 2020

La société Accenture SAS, société par actions simplifiée au capital de 17.250.000 euros, dont le siège social est situé 118, avenue de France, 75013 Paris et identifiée sous le numéro 732 075 312 RCS Paris,

agissant en qualité d'associé unique (l' "**Associé Unique**") de la société Sutter Mills Group, société par actions simplifiée au capital de 100.000 euros, dont le siège social est situé 118, avenue de France, 75013 Paris et identifiée sous le numéro 811 884 394 RCS Paris (la "**Société**"),

représentée par Monsieur Olivier Girard,

le commissaire aux comptes de la Société, la société AC&T, ayant été régulièrement informé de la prise de ces décisions,

Après avoir pris connaissance des documents suivants :

- le projet de fusion signé par le Président le 22 avril 2020,
- l'avis du comité d'entreprise,
- des comptes annuels 2019 des sociétés Sutter Mills Core SAS, Sutter Mills Epsilon SAS et Sutter Mills Inside SAS,

A pris les décisions relatives à l'ordre du jour suivant :

- examen et approbation du projet de fusion par absorption des sociétés Sutter Mills Core SAS, Sutter Mills Epsilon SAS et Sutter Mills Inside SAS,
- constatation de la réalisation de la fusion,
- pouvoirs pour les formalités.

PREMIERE DECISION - APPROBATION DU TRAITE DE FUSION

L'Associé Unique, après avoir pris connaissance du projet de fusion établi par acte sous seing privé le 22 avril 2020, et des comptes annuels 2019 de la Société :

- approuve dans toutes ses dispositions le projet de traité de fusion conclu avec les sociétés aux termes duquel cette société fait apport le 1er juin 2020 à titre de fusion absorption de l'intégralité des éléments d'actifs et de passifs composant son patrimoine,
- approuve la transmission universelle du patrimoine des sociétés Sutter Mills Core SAS, Sutter Mills Epsilon SAS et Sutter Mills Inside SAS à la Société au 1er Juin 2020 ;

al

- approuve l'évaluation, sur la base des valeurs nettes comptables résultant du bilan au 31 décembre 2019 de Sutter Mills Core SAS, société par actions simplifiée au capital de 1000 Euros, ayant son siège social situé à Paris (75013), 118 avenue de France, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 812 344 372, des éléments d'actif apportés (soit trois millions cinq cent cinquante-huit mille six cent quatre-vingt-dix euros (3 558 690€)) et des éléments de passif pris en charge (soit un million huit cent quatre-vingt-dix-neuf mille six cent huit euros (1 899 608€)), soit un actif net apporté égal à un million six cent cinquante-neuf mille quatre-vingt-trois euros (1 659 083€) ;

- approuve l'évaluation, sur la base des valeurs nettes comptables résultant du bilan au 31 décembre 2019 de Sutter Mills Inside SAS, société par actions simplifiée au capital de 2500 Euros, ayant son siège social situé à Paris (75013), 118 avenue de France, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 822 581 443, des éléments d'actif apportés (soit quatre cent vingt-sept mille huit cent quarante euros (427 840€)) et des éléments de passif pris en charge (soit deux cent soixante-dix-sept mille cinq cent quatre-vingt-dix-huit euros (277 598€)), soit un actif net apporté égal à cent cinquante mille deux cent quarante-deux euros (150 242€) ;

- approuve l'évaluation, sur la base des valeurs nettes comptables résultant du bilan au 31 décembre 2019 de Sutter Mills Epsilon SAS, société par actions simplifiée au capital de 1000 Euros, ayant son siège social situé à Paris (75013), 118 avenue de France, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 842 965 824, des éléments d'actif apportés (soit cent vingt-six mille sept cent vingt-huit euros (126 728€)) et des éléments de passif pris en charge (soit cent quarante-cinq mille six cent trente-quatre euros (145 634€)), soit un actif net négatif apporté égal à euros dix-huit mille neuf cent sept euros (-18 907€).

- approuve la fixation de la date de la réalisation de la fusion au 1er juin 2020 ;

- approuve la dissolution sans liquidation de plein droit des sociétés Sutter Mills Core SAS, Sutter Mills Epsilon SAS et Sutter Mills Inside SAS à la date de réalisation définitive de la fusion soit le 1er juin 2020.

DEUXIEME DECISION - CONSTATATION DE LA FUSION – CAPITAL

L'Associé Unique, après avoir pris connaissance du traité de fusion établi le 22 avril 2020 :

- constate que la fusion opérant dissolution et transmission universelle du patrimoine des sociétés Sutter Mills Core SAS, Sutter Mills Epsilon SAS et Sutter Mills Inside SAS, à la Société, sera définitivement réalisée à la date de réalisation définitive de la fusion conformément aux stipulations du traité de fusion, soit le 1er juin 2020 ;
- constate que cette opération n'entraîne aucune modification du capital de la Société.

TROISIEME DECISION - POUVOIR

L'Associé Unique donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal pour effectuer tous dépôts, formalités et/ou publications nécessaires.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 10 heures.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal, lequel, après lecture, a été signé par Monsieur Olivier Girard, en qualité de Président de l'Associé Unique.

Accenture SAS
Représentée par Monsieur Olivier Girard



Enregistré à : SERVICE DEPARTEMENTAL DE L'ENREGISTREMENT
PARIS ST-SULPICE
Le 29/07/2020 Dossier 2020 00023909, référence 7584P61 2020 A 08311
Enregistrement : 125 € Penalties : 13 €
Total liquidé : Cent trente-huit Euros
Montant reçu : Cent trente-huit Euros
L'Agent administratif des finances publiques

Yves TOUKIA
Agent des Finances Publiques

